imputations diffamatoires du président de la Société des Travailleurs: une assi-gnation en police correctionnelle, telle est la seule réponse que nous lui ferons désormais, s'il s'avise encore de parler de nous en termes injurieux.

Nous recevons le programme d'une Ligue de l'ordre qui vient de se fonder a Paris, sous le patronage de l'archevê-que de Paris, des évêques de Versailles, Nantes et Nancy, du général de Cissey, de l'amiral Pothuau, des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, de M. le comte de Flavigny et de M Dunant, président et vice-président de la Société française de secours aux bles-

Cette œuvre semble devoir ètre appelée à rendre de réels services, et sur la liste des membres qui la composent nous avons relevé une loule de noms, aussi connus que recommandables d'officiers supérieurs, de savants, d'anciens dépu-tés, de représentants à l'Asssemblée actuelle, de membres à l'Institut et de l'Académie française.

Nous nous bornons aujourd'hui à an noncer cette œuvre vraiment nationale sur laquelle nous donnerons de plus am-ples explications lorsqu'elle nous sera connue dans tous les détails

(Mémorial)

On nous prie de publier la l'avis sui-

vant: « Le Conseil des administrateurs de la condition publique de Roubaix porte à la connaissance du commerce et de l'industrie que, en conformité de la loi du 23 août 1871 et de la note complémen-taire insérée dans le *Journal officiel* du 27 novembre dernier, la condition publique est tenue d'appliquer un timbre

de 0, 10 centimes : » 1º Sur les reçus de sommes supérieures à 10 francs, qui sont délivrés pour l'acquit des frais de pesage, de conditionnement et de titrage

» 2° Sur les reçus des marchandises restituées après dépôt dont il est donné décharge (registres de factage, de cam-mionnage, etc.)

» Roubaix, le 7 décembre 1871.

» A. Delfosse, Réquillart-Scrépel,
"A. Famechon, Aug. Morel, et
"A. Barbaux.

La Compagnie du chemin du Nord al'honneurde prévenir le commerce que, par suite de l'abondance de la neige tombée à Paris, tout le service du ca-mionnage y est suspendu depuis hier.

Elle se trouve donc dans l'obligation desuspendre, de son côté, pro visoirement les transports ayant cette destination. à l'exception, toutefois, des bestiaux et den-rées de halle.

On nous prie d'annoncer qu'à partir de lundi prochain des voitures circule-ront en ville pour recueillir chez les gardes nationaux les uniformes qu'ils dront bien abandonner au profit des

Une voiture passera, lundi, chez les gardes de la 5º compagnie; mardi, chez ceux de la 6º, et mercredi, chez ceux de la 1^{re}. Une seconde voiture sera chargée des trois autres compagnies.

Pour éviter une perte de temps, on prie les donateurs de vouloir bien préparer, à l'avance, les effets en un

Nous nous joignons aux personnes qui ont pris l'initiative de cette œuvre, pour faire appel à la charité de nos concitoyens. La garde nationale étant dis-soute, les uniformes sont devenus inu-

Le froid est rigoureux, la misère est grande : Donnons aux pauvres.

Une cérémonie religieuse et patriotique aura lieu lundi, matin, en l'église Saint-Martin. La société Alsace-Lorraine doit faire célébrer, en mémoire des Alsaciens et Lorrains morts pour la patrie, un obit auquel assisteront la corps de Sapeurs-Pompiers et la Grande Harmonie de Roubaix.

La messe sera dite à dix heures un

A l'issue de la cérémonie, une députation des membres de la société Alsace-Lorraine se rendra au cimetière pour y déposer une couronne d'immortelles sur la tombe des jeunes soldats du Nord.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets une circulaire par laquelle il demande, dans le plus bref délai possible, la liste nominative des militaires amputes par suite de blessu-res reçues pendant la dernière campa-

Le ministre des finances vient d'adresser une circulaire aux diverses directions qui dépendent de son administration, entr'autres à celles des tabacs, du timbre, des postes, pour les javiter à recevoir les petites coupures émises récampar les grands établissements

Une dépêche adresséede Rom à l'Indépendance belge, annonce que le général Faidherbe, se rendant en Egypte, est arrivé hier dans cette ville.

Il y a deux ans environ, un erchitecte de Lille était condamnéun à an de prison, pour avoir tiré un coup de revolver sur un créancier qui se présentait chez lui. Le jugement du tribunal de Lille fut confirmé par la cour d'appel de Douai, et M. D. juges prudent de presentait chez en contra de presentait en extente de la cour d'appel de Douai, et M. D... jugea prudent de passer en Belgique. Il vient de rentrer en France et s'est constitué prisonnier pour purger

On vient d'arrèter, dans les environs d'Arras, un jeune homme convaincu d'avoir fait partie dela Commune de

L'Echo du Nord raconte le fait suivant sous toutes réserves :

« Un jeune homme de notre ville avait été, à la suite d'une rixe, condamné à la prison. Il fut si vivement affecté de la peine qui le frappait, qu'une fois arrivé à lamaison d'arrêt, il prit la résolution de se laisser mourir de faim, et eut assez d'énergie pour accomplir jusqu'au bout son sinistre projet. Le jour de son incarcération, il avait déclaré qu'il ne sortirait pas vivant de la cellule où il entrait.

Hier, vers neuf heures du matin, ra-conte le *Propagateur*, un acte de féro-cité a été commis dans une des maisons de la cité Liénard, à Lille. Une des locataires s'étant apsentée un moment avait laissé couché dans son berceau, un enfant de quelques semaines, sous la garde d'un autre ensant de 4 à 5 ans. Ce der-nier, à l'aide d'un outil tranchant qui lui était tombé sous la main, raccourcissait les doigts de son petit frère. Déjà deux doigts avaien! été coupés net, à partir de la jointure, et les débris gisaient sur le sol, lorsque la mère est rentrée. A cet aspect, saisie d'une immense douleur, la pauvre femme se précipita sur ses enfants en poussant des hauts cris, les voisins accoururent et des soins furent donnés au petit martyr.

A l'audience correctionnelle de Lille ont été condamnés:

Edouard Baille, de Tourcoing, à un mois, pour avoir établi publiquement un jeu de hasard, et escroqué ainsi di-

verses sommes; A six mois et 50 fr. d'amende, Declercq, de Roubaix, déjà condamné deux fois pour coups et blessures. CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX (Session de novembre.)

Proods verbal sommaire de la séance des 5, 6 et 7 décembre 1871.

Présidence de M. J. Dérégnaucourt, maire.

Sontprésents: MM. Delectorte-Bayart, A. Famechon, Achille Scrépel, Edouard Delattre, Louis Watine, Ch. Junker, Ch. Daudet, Désiré Sival, A. Hindré, Henri Parent, Louis Barbotin, Scrépel Roussel, Henri Scrépel, Moïse Rogier, Paulin Richard, Delcourt-Tiers, Gode-Rousel, Henri Screpel, Moise Rogier, Paulin Richard, Delcourt-Tiers, Gode-frey, A. Talon, Carrette-Pennel, Augus-tin Morel, J.-B. Delplanque, Toulemonde-Nollet, Léon Foveau, L. Willem. Sont absents: MM. Joseph Quint, Labbe-Copin, C. Castel, C. Descat, Del-

lebecq-Desfontaines, Pierre Flipe, Charles Roussel, Motte-Bossut, A. Barbaux, B. Coulogne.

Le Conseil,

I. Entend lecture et adopte la rédaction du procès-verbal de la séance du 23 novembre dernier :

II. Adopte le rapport de la commission des finances sur le compte adminis-

tratif des hospices;
III Entend lecture du rapport de la Gommission des finances sur le budget supplémentaire proposé par la commission administrative des hospices. Les conclusions de ce rapport tendent à refuser à l'administration des hospices l'allocation de 49,341. 10 demandée elle, l'engageant à prendre une délibération tendant à se faire autoriser à disposer de la somme de 52,016.10, déposée au Trésor, excédant de recettes de son exercice de 1870 et provenant de l'expropriation des maisons de la Grande-

Place.
MM. Toulemonde-Nollet , Wattine-Wattinne et Delplanque demandent le vote secret.

Le Conseil, par 20 voix contre 8 sur 28 présents, adopte le rapport et les conclusions de la commission des finan-

ces.

IV. Adopte le rapport de la commission de surveillance des écoles sur le programme d'admission aux bourses du Collége.

V. Entend le ture d'une lettre de M.

le président du Tribunal de Commerce, adopte le rapport du Directeur des travaux municipaux et vote une somme de 3,500 fr. à porter au budget de 1872 pour divers arrangements et constructions destinés à un greffe pour le Tribunal de Commerce.

VI. Adopte le rapport du directeur des vi. Adopte le rapport du directeur des travaux monicipaux et vote sur l'exercice 1872 un crédit de 1,000 fr. pour l'éclai-rage au gez de la maison des sœurs au Tilleul et des classes aux Carmélites.

VII. Entend lecture du rapport de la commission de l'Eglise de l'Epeule dont les conclusions tendent : 1º à déclarer que la ville n'est pas en mesure, quant à présent, de faire honneur à l'engageà présent, de laire nonneur a l'engage-ment pris par le Conseil municipal en 1870, 2° à offrir aux propriétaires des terrains cédés de les délier de leurs en-gagements si le retard apporté à l'exécution de l'Eglise leur porte préjudice. MM Toulemende-Nollet, Talon et Del-

court-Tiers demandent le vote secret. Le résultat du scrutin est 13 boules blanches et 13 boules noires. M. le maire refusant d'user du droit de rendre sa voix prépondérante propose et le conseiladop-te le renvoi du rapport à une seconde étude de la commission, un conseiller est abstenu. VIII Entend lecture d'une lettre de M.

le vice-président de la caisse d'Epargne et nomme M. Ch. Pollet-Duthoit aux fonctions de Directeur de cette adminis

IX. Vote sur l'exercice 1871 un crédit supplémentaire de 11,689.38 pour le corps des Sapeurs Pompiers.

X. Rejette une demande faite par M. A. Prouvost, tendant à obtenir l'unifica-tion des compleurs des eaux de le Lys pour deux établissements non contigus. XI. Vote à l'unanimité, sur l'exercice 1872, un crédit de 10,000 ft. pour tra-

vaux d'amélioration à l'abattoir.

XII. Henvoie à la commission de la voierie l'uxamen de plans d'alignements projetes par le directeur des travaux municipaux.

XIII. Entend lecture du rapport et du réglement de la caisse de retraites des employ-is de la ville et l'edopte à l'unani-mité; nomme une commission de trois nomme une commission de trois membres pour l'administrer.

Sont elus :

MM. Junker, Toulemonde-Nollet et

Barbotin.

XIV. Entend lecture d'une lettre de M. Motte-Bossut relativement aux écoles de l'établissement du Sacré-Cœur. rue Pellart et la renvoie à l'examen de la commission des Ecoles.

XV. Enteud lecture et approuve la rédaction du présent sommaire.

Le Secrétraie Ch. Junker.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie.

Lundi 11 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

L'iode considéré comme poison irritant;

Cours public de Physique.

Meroredi 13 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

Application du principe d'Archimède; corps flottants. Recettes scientifiques.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

5 décembre.— Planckaert Gabrielle, rue Pélart. — Moulart Jean Bte, rue Saint Jo-seph. — Pervost Pauline, rue du Nouveau Monde. — Debrauwère Jules, rue Jacquart. — Gauquiere Marie, rue d'Arnelle Buttit - Gauquiere Marie, rue d'Arcole. - Bienfait Albert, au Pile.

6 novembre. — Delanoy Justine, rue de la Guinguette. — Joye Liévine, rue du Fontenoy. — Lequenne Aimable, rue des Longues-Haies. — Matyn Irma, au Pile. — Billiau Alixe, rue de Lannoy. — Declereq Oscar, rue d'Alma.

7 décembre. Boutté Julia, rue d'Inkermann. Deulercq Clémence, rue Philippe le Bon. Frady Maria, rue Haute du Fonte-

DÉCES

5 décembre Colier Marie, 4 ans, rue de Courtrai.— Mouchon Hortense 11 ans, rue du Moulin de Roubaix. — Monnaert Jean Bie, 27 ans, tisserand, à l'Hôpital.— Guilbert Henri, 10 jours, rue de la Fosse aux Chènes. — Bomaert Louis, 39 ans, contre maitre, rue de Lille. — Dhont présenté sans vie, au Pile. — Dénève sophie, 2 mois, rue des Longues Haies Florquin Eugénie, 4 mois, au Tilleuil — Maes Siloé, 46 ans. m° à l'Hôpitale. — Lerouge Henri, 4 ans, rue de Meuveau. — Hornez présenté sans vie, rue des Longues-Haies. — Rose Virginie, 48 rns, m° au Pile. — Duhaut Auguste, 1 mois, rue Décrème. — Quint Désiré, 31 ans, tisserand, au Pile.

6 décembre.— Noyelle Catherine, 67 ans. sans profession, au Fontenoy.— Ost Marie, 24 ans, tisserrude, à l'Épeule.— Ghermonprez Henri, 1 an, Chemin de la Maquellerie.

Petites Sœurs. — Vandevilde Pauline, 8 ans, a l'Epeule. — Lecomte Carlos, 47 ans, lisserand, au Pile. — Béhiels Irma, 1 mois à l'Epeule. — Lecomte Carlos, 47 ans, lisserand, au Pile. — Béhiels Irma, 1 mois à l'Epeule. — Vanwenghene Mari, 4 ans, rue de la Perche. — Moreau Domique, 45 ans, homme d'équipe, rue de la Lys. — Lecluze Palmyre, 22 ans, tailleuse, rue de Magenta, — Leroy Pierre, 77 ans, journalier, aux Petites Sœurs. — Thiebaut Marie, 1 an, rue du Chemin de Fer.

ties Sceurs. — Thiedaut Marie, 1 an, rue au Chemin de Fers. 7 décembre. — Boucquey prèsenté sans vie, au Fontency. — Malet Virginie, 75 ans, journalière, au Fontency — Delplanque Al-bert, 11 ans, rue de Blanchemaille. Contraire Marie, 3 ans, à l'Epeule.

Commerce

Havre, 9 décembre. (Dépèche de MM. Kablé et C°, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes: 3,000 b., demande meilleure; marché très ferme.

Liverpool, 9 décembre. (Dépèche de MM. Kablé et C°, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché actif. Ventes: 15,000 b. prix plutôt plus cher.
Recettes de la semaine : 107,000 b.

BOURSE DE PARIS

du 9 Décembre -56 30

Nouvel emprunt Bilan hebdomadaire de la Banque de France

7 DÉCEMBRE

635,367.997 fr. Augm. - 967,838 fr. 1,896,860,383 Dim 48,775,739 79,696,425 Augm. 54,700 » 9,296,385,110 Pim. 63,597,980 s

Augin. 635,119

Bilanhebdomadaire de la Banque d'Angleterre

183, 481 549 287,385,781

7 DÉCEMBRE

195,530 liv.st. 17,781 197,523 2,078, 38 337,248 156,910

MODES

Madame DEPOILLY a l'honneur d'annoncer aux dames de Roubaix qu'ellle vient d'ouvrir un magasin de modes (aux Quatre Saisons) rue Pellart, nº 5 et les invite à venir visiter son bel assortim at de fleurs et de plumes de premier choix ainsi que rubans et turquoises.

Ayant nouvellement reçu plusieurs modèles de Paris (haute nouveauté) pour dames, demoiselles et enfants, elle espère que son genre de travail plaira au bon goût de ces dames et qu'elles l'honoreront de leurs visites.

English spoken.—Fashionable millenery.
1610

Spécialitéde dentiers en tous genres Traitements spéciaux pour le REDRESSEMENT DES DENTS

VERBAUGGHE

BRÉVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES RUE DE L'HOSPICE '8, ROUBAIX

La 2^{m*} édition de la Valse des Sirènes vient de paraître. Cette splendide valse est de l'excellent pianiste-compositeur, F. Boscovitz, auteur de: Chant du Matin. Les succès incontestables de cet auteur sont aujourd'hui nombreux: Les sirènes viennent augmenter ce nombre. Pour recevoir franco envoyer 2 fr. 50; à 4 mains: 3 francs. Alph. Leduc, 35, rue le Peletier, Paris — Le Chant du mrtin, (idylle) 2 francs.

Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'insertion dans le JOURNAL DE ROUBAIX des ANNONCES LÉGALES et JUDI-CIAIRES ET DES ACTES DE SOCIETE du département du

ANNONGES

PUBLICATIONS LEGALES

Etudes de M. J. LEFRANCQ et de M. HOUZÉ, avoués à Lille, et M. VAHÉ, notaire à Roubaix.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

CANTON ET VILLE DE ROUBAIX

MAISONS et Terrains VENDER

PAR LICITATION

Rue des Arts, N° 6 et 8, rue du Grand-Chemin, N° 9 même-rue et rue du Bois, N° 12, rue des Arts et de Soubise prolongée.

Le lundi 11 décembre 1871, deux Le lung il decembre 18/1, deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M° VAHE, il sera rocédé à la vente par adjudication ment de Lille.

CANTON ET VILLE DE ROUBAIX

Article premier.

Rue des Arts.

Divers bâtiments à usage d'écuries et de remises, avec le terrain en dépendant, actuellement occupés sans bail par M. Edouard Crépin, au loyer annuel de 850 francs, outre les contributions et l'assurance. Mise-à-prix: Huit mille francs, ci

8,000 fr. Article deuxième. Rue du Grand-Chemin, n'

Une maison à étage, avec porte-co-chère, située rue du Grand-Chemin, n° 9, avec magasin derrière, le tout occupé par le sieur Bautegnies, au loyer annuel de 4,800 fr., ourre les contributions et l'assurance.

Mise-à-prix: Quarante mille fr., ci

Article troisième Rues du Grand-Chemin et du Bois

1º Une grande maison avec ses dépendances, située rue du Grand-Che-min, n° 15, occupée par le sieur Daudet-Delrue, au loyer annuel de 5,000 fr., outre les contributions et l'assurance

2º Un atelier avec porte-cochère, front à la rue du Bois, et une maison à étage, contiguë, servant de bureau, le tout occupé par le sieur Florimond. Hannard-Frasez, au loyer annuel de 6,000 fr. outre les impôts et l'assu-

Missà-pria : Quatre-vingt dia mills

ARTICLE QUATRIÈME. Rue du Bois, nº 12.

Une maison à étage, rue du Bois, N° 12, ci-devant occupée par M. Wallet, commissaire central de police.

Miss-à-prix: Dix mille fr., ci

10,000 /r. Nota. Les deux derniers articles pourront être vendus ensemble ou séparém ni.

ARTICLE CINQUIÈME. Un terrain de la contena ce de 725 mètres 73 centimètres, tenant d'un côté aux héritiers Dazin et aux héri-tiers Leconte, Delporte, Mahieu et à divers, d'un deuxième côté aux sieurs Mahieu, Persyn-Duthoit et Antoine Bourdeau, et par-devant à la rue des

Mise-à-prix : Douze mille cent quatrevingt-douze fr. quarante-cinq cent. ci. 12,192 fr. 45 c. Ce bien pourra être vendu en tota-

lité ou en 5 lots, composés comme Premier lot. — 80 mètres 22 centi-Premier lot. — 80 mètres 22 centi-mètres, tenant aux héritiers Dazin et aux sieurs Leconte, Delporte et Ma-hieu, présentant un front à la rue des Arts, de 9 mètres 53 centimètres.

Mise-à-prix: Seize cent quatre fr. quarante-cinq c. ci. 1,604 fr. 40 c. Deuzième lot. - 75 mètres 32 centimètres contigus au lot précédent, présentant un front de 6 mètres à la-dite rue des Arts.

Mise-à-pria: Quatorze cent soixante-eia france quarante centimes, ci.

Troisième lot. - 60 mètres 36 cen, timètres contigus au lot précédent-présentant un pareil front de 6 mètres à la rue des Arts. 1.207 fr. 20 c.

Mise-à-prix. Quatrième lot. - 47 mètres 40 centimètres contigus au lot précédent, présentant un front de 6 mètres à la-dite rue des Arts.

Mise-à-prix: Neuf cent quarante-huit fr. ci. 948 fr. fr. cs. 19euf cent quarante-huit fr. cs. 248 fr. Cinquième lot. — 467 mètres 43 centimètres restant dudit article, pré-sentant un front de 7 mètres 90 cen-timètres à ladite rue des Arts. timètres à laque Mise-à-prix: Six mille neuf con-soixante-six fr., quarante-cinq cont 6,966 fr 45 c.

Rues des Arts et de Soudise prolongée. Un terrain de la contenance de 804 mètres 1 centimètre, à l'angle des-dites rues des Arts et de Souhise, tenant d'un côté à la propriété de Ma-dame veuve Watteau-Tiers, du deudame veuve Watteau-Tiers, du deu-xième côté aux dépendances du Tem-ple protestant, et des autres côtés aux dites rues.

Mise-à-prie: Once mille quatre cent quatre-vingt-neu/s francs vingt cen-times, ct. 11,489 fr. 20 c.

Ce bien sera rendu en totalité ou en 6 lots. composés de la manière

Premier lot. — 214 mètres 16 cen-timètres, tenant à la propriété de Madame Watteau-Thiers, présentant un front de 8 mètres 45 centimètres à la rue de Soubise, en partie com-prise dans la contenance.

Mise-à-prix: Deux mille cinq cent soixante-neuf francs quatre-vingt-douze centimes ci. 2,569 fr, 92 c. Deuxième lot. - 82 mètres 13 cen-

timètres, présentant un front de 5 mètres à la rue de Soubise, en partie comprise dans la contenance. Mise-à-prix : Nenf cent quatre-vingtcinq francs cinquante-six centimes,

985 fr. 56 c. Troisième lot. - 77 mètres 75 centimètres, présentant un front de 5 mètres à ladite rue de Soubise, en partie comprise dans la contenance.

Mise-à-prix : Neuf cent quarante-cinq francs, ci Quatrième lot .- 75 mètres 30 cen timètres, présentant un même front de 5 mètres à ladite rue de Soubise prolongée,comprise pour moitié dans la contenance

Mise-à-prix: Neuf cent trois francs soixante cent. 903, fr 60 c Cinquième lot. — 140 mètres 47 centimètres, formant l'angle de la

rue des Arts et de la rue de Soubise prolongée, présentant un front de 8 mètres 45 centimètres à la première, et de 9 mètres 76 centimètres à la deuxième, qui est en partie comprise dans la contenance

Mise-à-pria: Dena mille deux cent guarante-sept fr. cinquante-deux centimes, ci. 2,247 fr 52 c. Sixième lot. - 213 mètres 20 centimètres, formant le complément dudit terrain, présentant un front de 8 mètres à ladite rue des Arts. Mise-à-prix: Trois mille huit cent trente-sept francs soixante centi-mes ci. 3,837 fr. 60 c.

A M° LEFRANCQ, avoué, demeu-rant à Lille, rue du Vert-Bois, N° 22, chargé des formalités pour parvenir à la vente.

2° A M° HOUZÉ, avoué-colicitant, demeurant à Liller rue de l'Hôpital-Militaire, n° 110; 3° A M° VAHE, Notaire à Roubaix, déposit a ine du cahier des charge. 1,593.

Etudes de Mº DUTHOIT. notaire à Roubaix, et de Mes PAQUET et

LEFRANCQ, avoués à Lille. VILLE DE ROUBAIX Rue de Tourcoirg, rue Jacquart et rue Duflos, en face de la Banque de France.

FILATURE

de laine peignée MAISONS

d'habitation A VENDRE par suite de licitation

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M° DUTHOIT, notaire à Roubaix, judic airement commis, le maidi 26 décembre 1874,